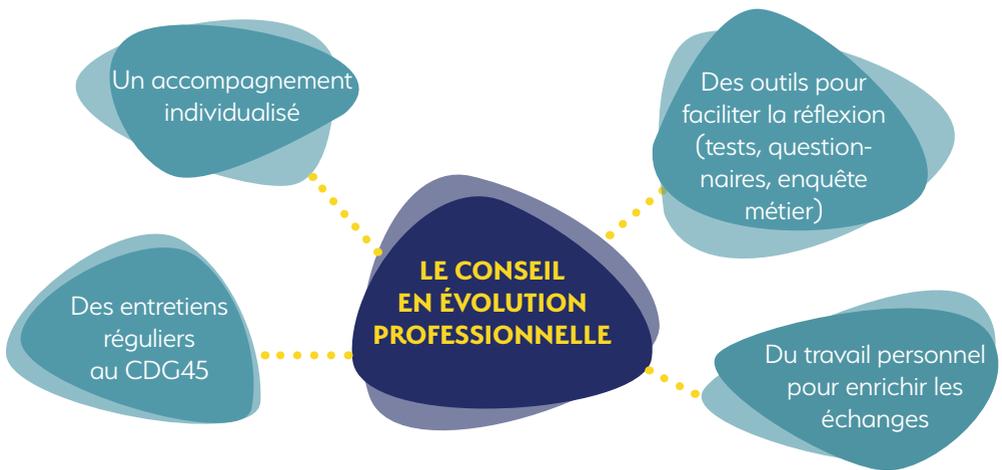




Évolution, mobilité, reconversion...  
Le Centre de Gestion du Loiret  
accompagne vos agents ! ”



# LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE



## EN PRATIQUE

- Un premier rendez-vous gratuit et sans engagement à la demande de l'agent ou de l'employeur.
- Un devis et une convention tripartite
- Des entretiens facturés 62€/h, d'une durée de 2h à 24h.
- Un conseiller en évolution professionnelle psychologue du travail, formé à la pratique du bilan de compétences.

## OBJECTIFS DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

### *Pour l'agent*

- Identifier ses compétences
- Prendre du recul
- Préparer une évolution professionnelle à court, moyen ou long terme

### *Pour l'employeur*

- Faciliter la GPEEC
- Prévenir l'usure professionnelle
- Rendre les agents acteurs de leur mobilité

**Renseignements :** Marie de Saint Albin,  
Conseillère en évolution professionnelle et psychologue du travail.  
[mobilite@cdg45.fr](mailto:mobilite@cdg45.fr) - 02.38.75.66.34

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret**

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1  
Tél. : 02.38.75.85.45 - [www.cdg45.fr](http://www.cdg45.fr)